

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75100 PARIS CEDEX 01

Paris, le 3 mars 2026

Monsieur le Premier ministre,

L'ouverture des travaux préparatoires du projet de loi de finances pour 2027 intervient dans un moment décisif pour notre pays. Les choix budgétaires qui seront arrêtés engageront durablement la capacité d'action publique, la cohésion nationale et la crédibilité de notre trajectoire financière.

Dans ce contexte, France urbaine considère qu'il ne saurait y avoir de préparation du PLF 2027 sans association pleine et entière des collectivités urbaines.

Il nous importe, au travers d'un dialogue sincère et constructif, d'éviter le piège d'arbitrages non concertés dont nous voyons, avec le texte de loi de finances récemment promulgué, qu'ils entraînent une répartition profondément déséquilibrée des contributions des collectivités au redressement des comptes publics. Les intercommunalités à fiscalité propre, qui représentent environ un cinquième des budgets locaux, se voient aujourd'hui contraintes d'assumer à elles seules plus de la moitié de l'effort demandé aux collectivités dans leur ensemble. Statistiquement, budgétairement, juridiquement : rien ne le justifie.

Parce que les partis pris ayant présidés à la rédaction du PLF 2026 n'ont pas été discutés et encore moins simulés, la loi de finances provoque de fortes contradictions entre des politiques publiques de long terme prioritaires pour le pays et des mesures financières de court-terme agissant à rebours. Les prélèvements excessifs sur les budgets intercommunaux vont ainsi à l'encontre de l'encouragement à l'intégration intercommunale, pourtant synonyme d'efficacité dans l'usage des deniers publics et de modernisation des territoires depuis trois décennies. La réduction des ressources financières des intercommunalités contrarie aussi l'objectif d'adaptation écologique de la société française, car les compétences en matière d'environnement, de gestion des ressources naturelles rares et de production énergétique relèvent des missions concrètes des communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles. Nous constatons enfin avec beaucoup de déception l'incohérence entre l'objectif national de réindustrialisation, qui suppose de créer des écosystèmes socioéconomiques locaux propices à la création et l'extension d'entreprises, et la concentration des ponctions financières sur les territoires industriels, lesquels sont le plus souvent des territoires socialement défavorisés.

En substance, notre préoccupation est de parvenir à une construction budgétaire qui ne soit pas en décalage avec des priorités nationales que nous partageons, qu'il s'agisse de développement économique, d'écologie ou de cohésion sociale.

C'est pourquoi nous vous demandons que France urbaine soit invitée, dès le mois d'avril, aux travaux conduits par le Gouvernement dans la perspective du PLF pour 2027. Notre association est prête à contribuer activement à l'élaboration d'une trajectoire financière responsable, soutenable et équitable, fondée sur la confiance entre l'État et les territoires.

Nous nous tenons à votre disposition pour organiser, dès le lendemain de la séquence électorale immédiate, un échange sur les modalités concrètes de cette association.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean-Luc Moudenc

Premier vice-président de France urbaine
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Handwritten signature of Jean-Luc Moudenc in blue ink, with a horizontal line underneath.

Johanna ROLLAND

Présidente de France urbaine
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole

Handwritten signature of Johanna Rolland in blue ink.